

Abandon famille et retirer l'autorité parental

Par patricia nabti, le 11/09/2018 à 17:29

bonjour,

voilà je voudrais avoir des renseignements car mon ex compagnon a quitté le domicile conjugal depuis avril 2018 il est père de 2 enfants au début il appelé de temps en temps ses enfants mais la depuis ni appel téléphonique et ni de visite depuis 5 mois je voudrais faire valoir l'abandon famille et de là lui retiré l'autorité parental que puis je faire?

Par Visiteur, le 11/09/2018 à 17:38

Bonjour

Il vous faut passer par un avocat

Par youris, le 11/09/2018 à 18:52

Bonjour,

pour retirer l'autorité parentale d'un parent, il faut que la santé physique ou mentale de l'enfant soit menacée.

Voir ce lien:

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3135

salutations